

LA SÉCURITÉ SOCIALE  
DES ARTISTES AUTEURS



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

# LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS



**La Sécurité sociale des artistes auteurs (anciennement Agessa et Maison des artistes – Sécurité sociale) est une association qui exerce des missions de service public. Sa mission principale est d'affilier les artistes-auteurs au régime social et de les conseiller sur leurs droits et démarches en matière de protection sociale. Elle gère également un fonds social pour les artistes-auteurs en difficulté économique.**

## + FOCUS SUR

### **LE RÉGIME SOCIAL DES ARTISTES-AUTEURS**

Le régime social des artistes-auteurs a été créé pour offrir une couverture sociale aux créateurs d'œuvres originales tout en tenant compte de leur spécificité. Bien que considérés comme des travailleurs non-salariés, les artistes-auteurs sont rattachés au régime général de la sécurité sociale. La Sécurité sociale des artistes auteurs participe à la gestion du régime social des artistes-auteurs et s'appuie sur les autres branches de la sécurité sociale pour le versement des prestations.

# SOMMAIRE

## **FAITS MARQUANTS**

p.4

## **CHIFFRES CLÉS**

p.6

## **GARANTIR LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE**

p.7

## **INFORMER ET FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS**

p.13

## **SOUTENIR LES ARTISTES-AUTEURS FRAGILISÉS**

p.20

## **GOVERNANCE**

p.24

16 SEPTEMBRE 2025



## UN PLAN DE TRANSFORMATION APPROUVÉ POUR RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES ARTISTES-AUTEURS

Le 16 septembre 2025, la Sécurité sociale des artistes auteurs, réunie en conseil d'administration et en assemblée générale extraordinaires, a approuvé à une large majorité les orientations d'un plan de transformation ambitieux. Élaboré à la demande conjointe des ministres en charge de la Culture, du Travail et des Solidarités, ce plan est le fruit de travaux conduits depuis juin 2025 en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.



Ce projet vise à renforcer la lisibilité de l'organisation, à clarifier ses missions et à recentrer son action sur l'accompagnement des artistes-auteurs. Elle traduit une volonté partagée de modernisation et d'adaptation du modèle aux enjeux actuels de protection sociale. Le dispositif devrait être inscrit dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026, confirmant son ancrage institutionnel et sa portée structurante pour les années à venir.

16 DÉCEMBRE 2025



## UN NOUVEAU PRÉSIDENT À LA TÊTE DE LA COMMISSION D'ACTION SOCIALE

Réunie le 16 décembre 2025, la commission d'action sociale de la Sécurité sociale des artistes auteurs a élu Pierre Garçon (CGT-SPECTACLES) à sa présidence, à la majorité des voix.

La commission d'actions sociale, instance issue du conseil d'administration, assure la gestion du fonds d'action sociale destiné à accompagner les artistes-auteurs en situation de fragilité économique. Cette élection s'inscrit dans la continuité du fonctionnement institutionnel de la SSAA et contribue à garantir la poursuite de ses missions de solidarité et de soutien, dans un contexte de transformation organisationnelle.

DÉCEMBRE 2025



## PRÈS DE 10 000 PARTICIPANTS AUX WEBINAIRES D'INFORMATION

Dans le cadre de sa mission d'information et d'accompagnement, la Sécurité sociale des artistes auteurs poursuit le déploiement de son offre de webinaires en ligne, lancée en septembre 2020.

Depuis sa création, ce dispositif a permis à près de 10 000 artistes-auteurs de bénéficier de l'éclairage d'experts et d'obtenir des réponses personnalisées à leurs questions. Ce succès confirme l'intérêt d'un format accessible et interactif, répondant aux besoins d'information sur les droits et démarches liés à la protection sociale.

Les webinaires constituent désormais un levier structurant de la stratégie d'accompagnement de la SSAA, contribuant à renforcer la proximité avec les assurés et à sécuriser leurs parcours professionnels.



30 DÉCEMBRE 2025

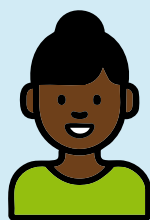


## LA LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE FAIT ÉVOLUER LES MISSIONS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

L'article 5 du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2026 redéfinit le rôle et les missions de la Sécurité sociale des artistes auteurs. Dans le cadre de cette réforme, plusieurs missions actuellement exercées par l'organisme seront transférées à l'Urssaf en 2026 : l'affiliation des artistes-auteurs à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026, ainsi que la gestion de l'action sociale et le recouvrement des cotisations sociales antérieures à 2019 à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026.

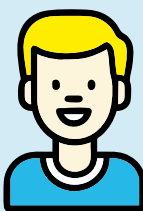
Parallèlement, la loi confie à la SSAA de nouvelles responsabilités visant à renforcer son rôle d'orientation, de suivi et de garantie du bon fonctionnement du régime. Cette évolution marque une étape importante dans la transformation de l'organisation et dans le renforcement de ses missions de pilotage et de représentation du régime.

**CHIFFRES CLÉS**  
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS



**441 294**

ARTISTES-AUTEURS  
AFFILIÉS



**31 234**

NOUVELLES  
AFFILIATIONS



**843 691,60 €**

D'EUROS  
RECOUVRÉS



**1 099 053**

PAGES CONSULTÉES SUR  
SECU-ARTISTES-AUTEURS.FR



**25 334**

APPELS  
TÉLÉPHONIQUES



**7 751**

EMAILS RÉPONDUS



**83**

RÉUNIONS  
D'INFORMATION  
EN LIGNE ORGANISÉES



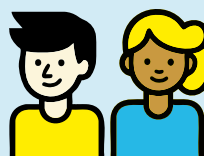
**15 000**

ABONNÉS FACEBOOK



**806**

HEURES VISIONNÉES  
SUR YOUTUBE



**23**

COLLABORATEURS  
SOIT 21.4 ETP



# GARANTIR LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE

Le contrôle du champ des activités constitue un enjeu important pour garantir la pérennité du système de protection sociale.

# L’AFFILIATION

La Sécurité sociale des artistes auteurs effectue des vérifications pour s’assurer que les activités artistiques déclarées par les artistes-auteurs relèvent bien du régime social des artistes-auteurs. Ces contrôles sont réalisés lors des déclarations trimestrielles des diffuseurs ainsi que lors de l’inscription au Guichet unique des entreprises géré l’Institut national de la propriété industrielle (Inpi).

**31 234 affiliations ont été prononcées en 2025 ce qui porte le total à 441 294 artistes-auteurs affiliés au 31 décembre 2025.**



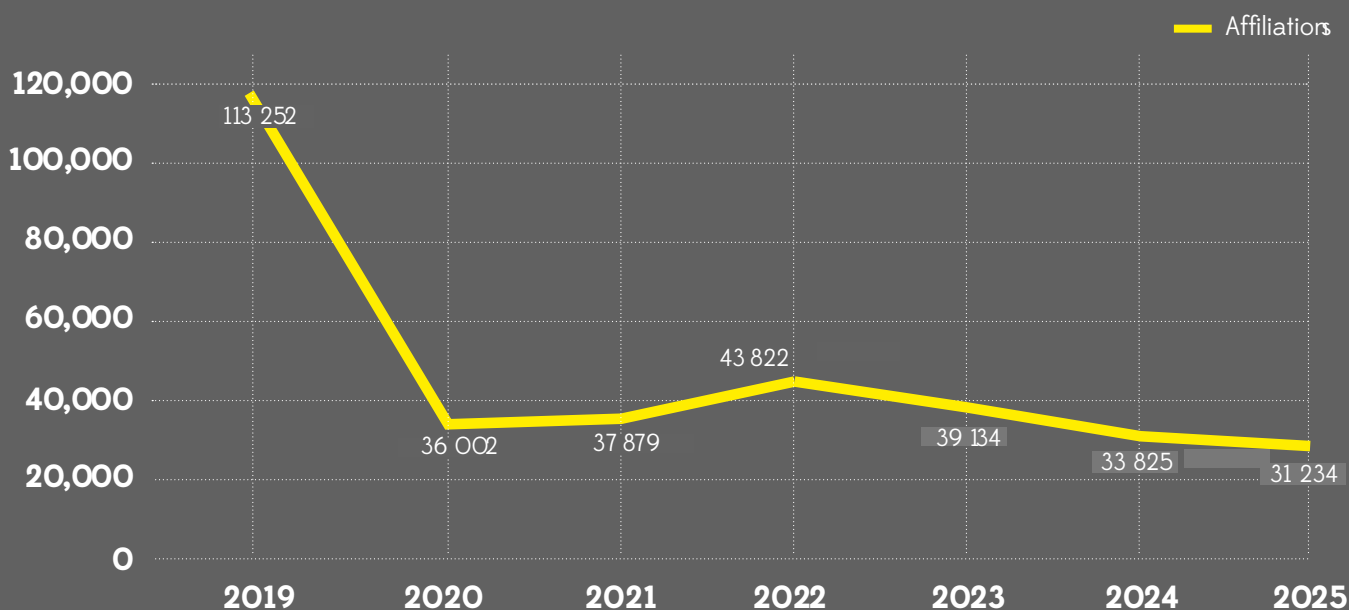
Le nombre d’artistes-auteurs ayant débuté une activité artistique a diminué (-7,66 %) par rapport à 2024.



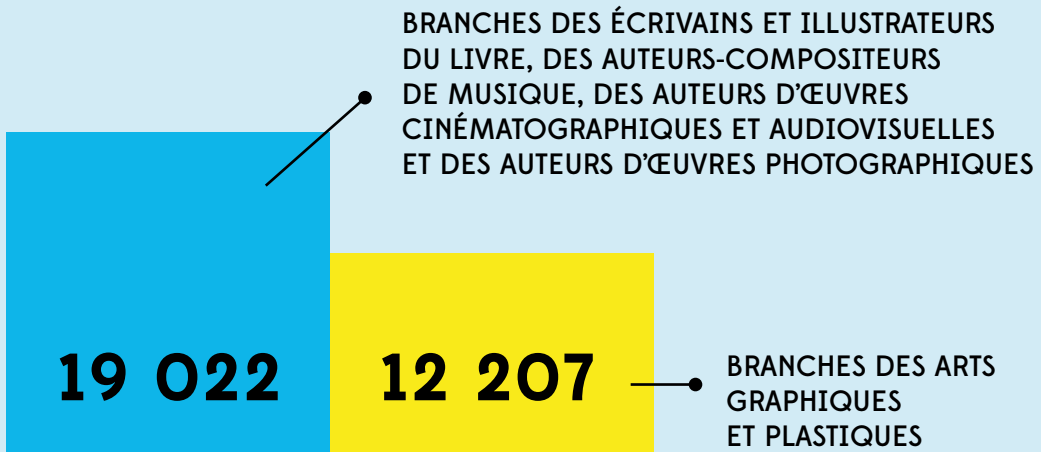
Par ailleurs, 232 contrôles d’affiliation ont conclu à un rejet. 106 artistes-auteurs ont été radiés du régime à la suite de trois taxations d’office consécutives et 3 053 artistes-auteurs ont été radiés pour absence de revenu ou recette durant 5 années consécutives.

## ÉVOLUTION DES AFFILIATIONS AU RÉGIME DEPUIS 2019

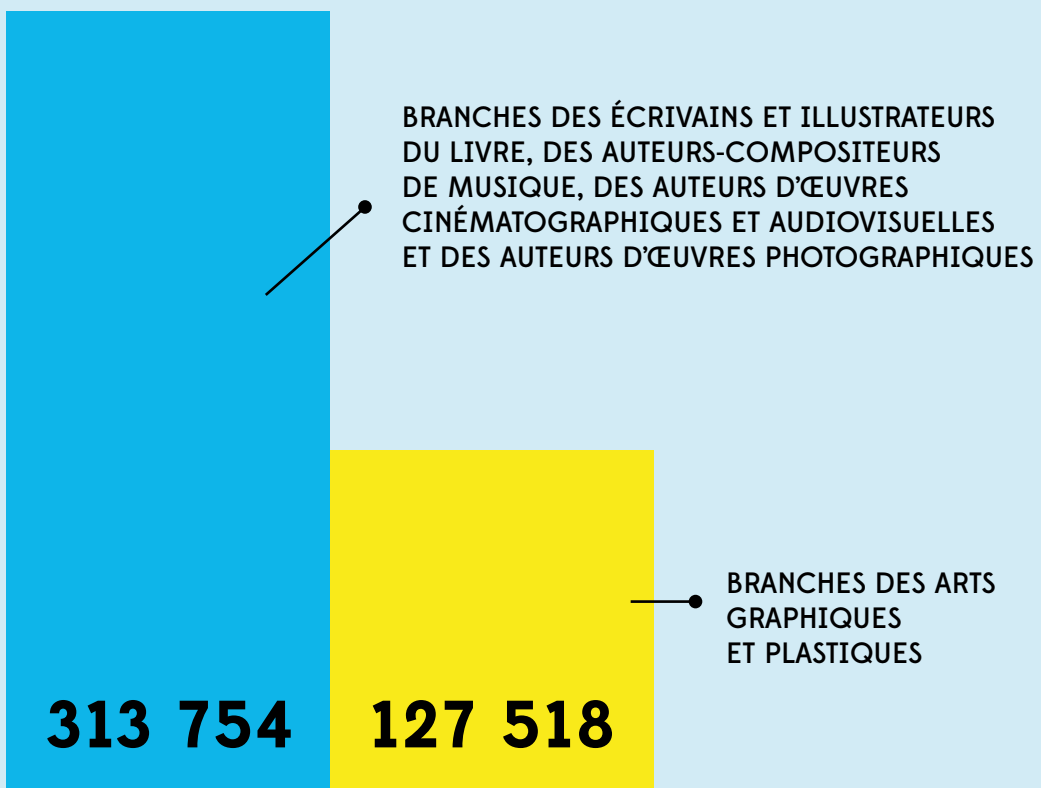
Depuis 2019, les artistes-auteurs sont affiliés dès le premier euro de revenus ou dès leur inscription au Guichet unique des entreprises. Auparavant, l’affiliation était conditionnée à un seuil de revenus spécifique ce qui explique le nombre élevé d’affiliations enregistrées en 2019.



**NOMBRE D’AFFILIATIONS EN 2025**



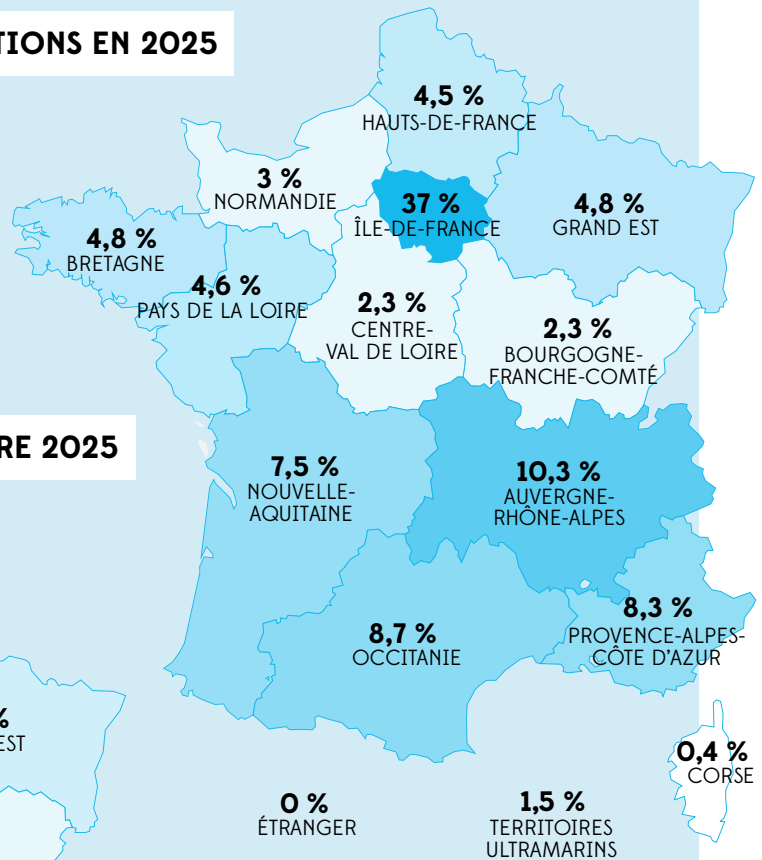
**NOMBRE D’AFFILIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025**



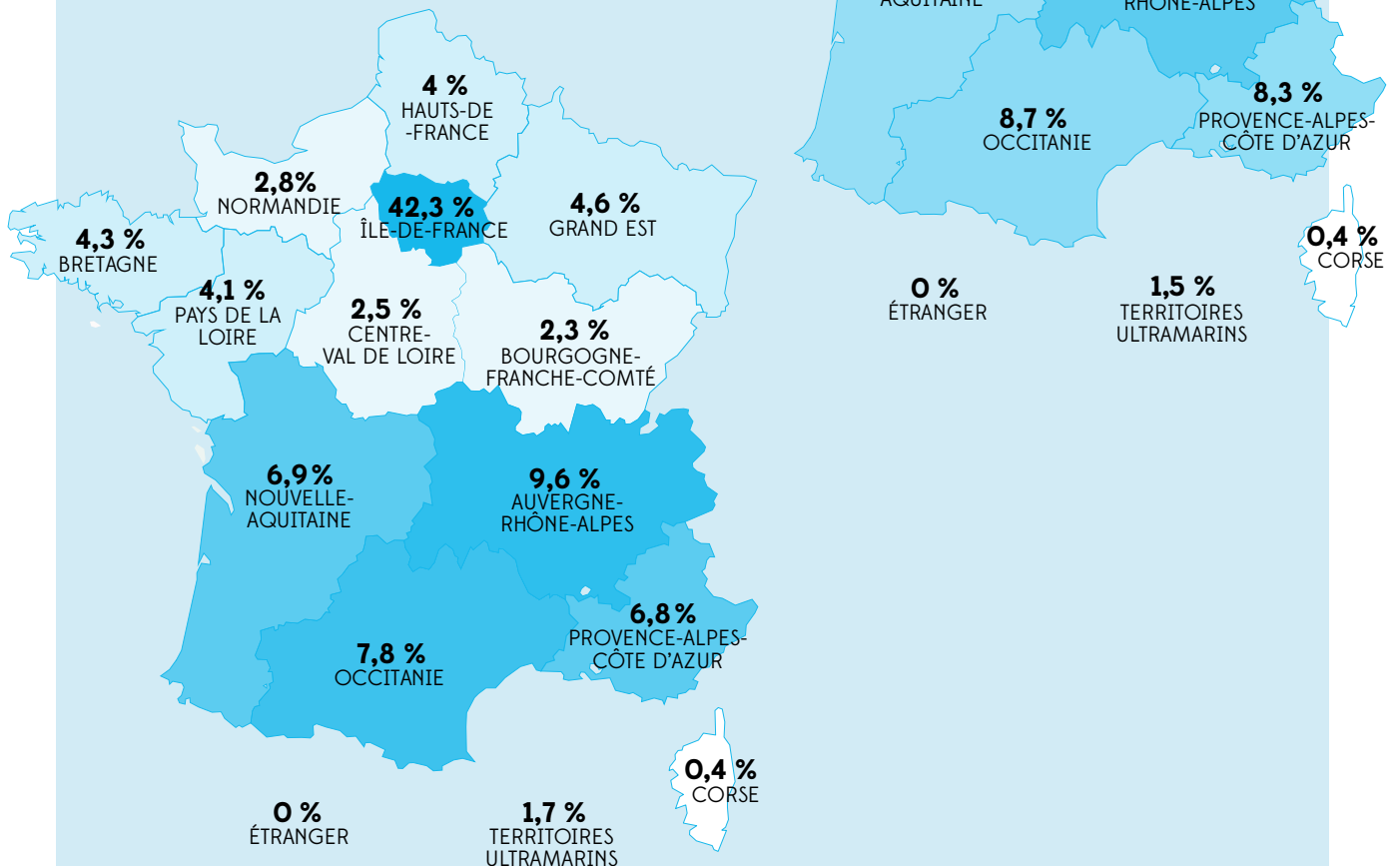
## ↓ RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

L'Île-de-France représente 42 % des affiliés en 2025, ce qui montre une forte concentration d'artistes-auteurs dans cette région. En 2025, 37 % des nouveaux affiliés sont également en Île-de-France, ce qui confirme encore son rôle central. Pour autant, on note également une montée en puissance des régions du sud de la France. En effet, les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) regroupent ensemble plus de 30 % des affiliés.

### NOMBRE D'AFFILIATIONS EN 2025



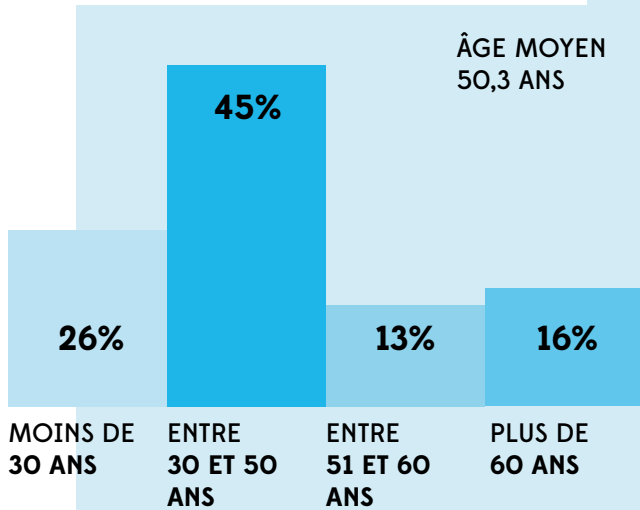
### NOMBRE D'AFFILIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025



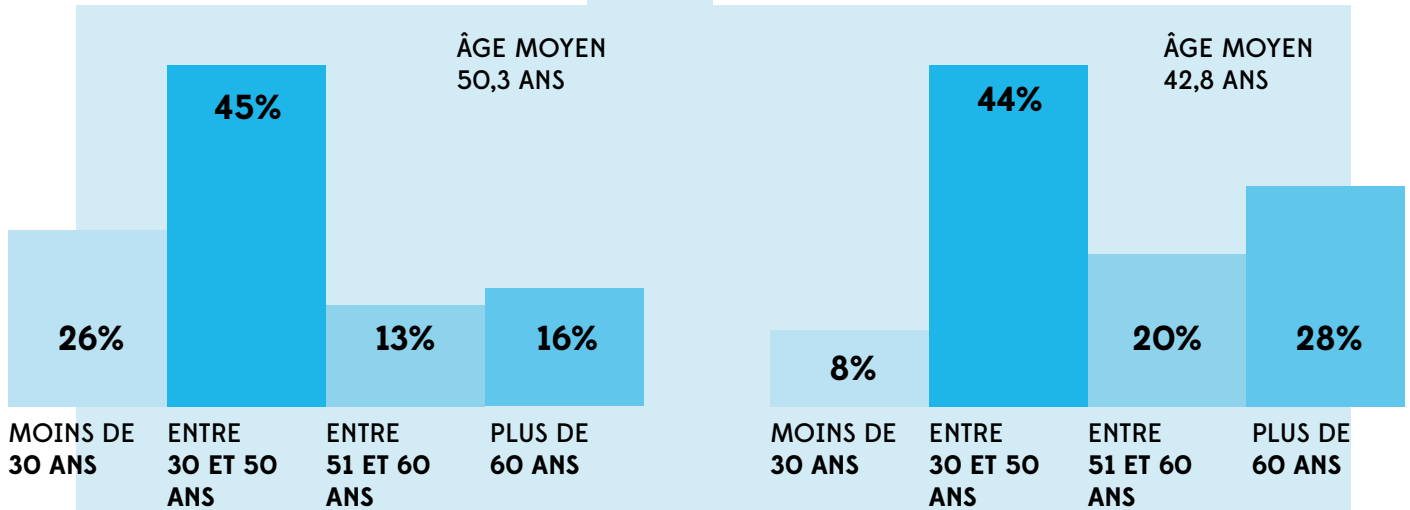
## ↓ STRUCTURE D'ÂGE

L'âge moyen des artistes-auteurs affiliés baisse et s'établit à 42,8 ans (contre 47 en 2024). Les moins de 51 ans représentent, pour leur part, plus de la moitié de la population.

**NOMBRE D'AFFILIATIONS EN 2025**



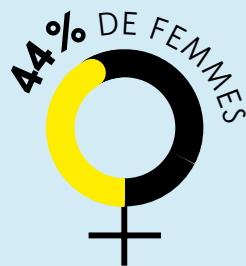
**NOMBRE D'AFFILIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025**



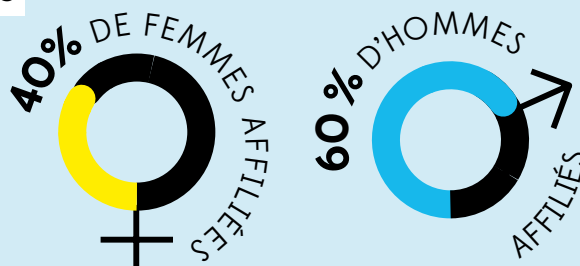
## ↓ REPARTITION PAR SEXE

L'activité de création artistique est en grande partie masculine puisque les femmes ne représentent qu'un peu plus d'un tiers de la population des affiliés.

**NOMBRE D'AFFILIATIONS EN 2025**



**NOMBRE D'AFFILIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025**



# LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS ARRIÉRÉES

À compter des revenus 2019, l'Urssaf assure le recouvrement des cotisations sociales. Pour autant, la Sécurité sociale des artistes auteurs demeure le collecteur pour les revenus antérieurs à cette date. Plus de 800 000 d'euros ont été recouverts en 2025.

	<b>Montant recouvré en € auprès des artistes-auteurs</b>	<b>Montant recouvré en € auprès des diffuseurs et des commerces d'art</b>
<b>Cotisations encaissées directement</b>	44 406,84 €	1 600,83 €
<b>Cotisations reçues par le transfert des Urssaf</b>	742 154,93 €	41 016,26 €
<b>Formation professionnelle</b>	11 836 €	2 676,74 €
<b>Total</b>	<b>798 397,77 €</b>	<b>45 293,83 €</b>



# **INFORMER ET FACILITER L'ACCÈS AU DROIT**

En complément des canaux traditionnels, de nouveaux supports et de nouveaux partenariats permettent de diversifier l'accès à l'information.

# LA RELATION ARTISTE-AUTEUR, DIFFUSEUR ET COMMERCE D'ART



## ↓ L'ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

36 artistes-auteurs ont exprimé le souhait de bénéficier d'un rendez-vous personnalisé avec un conseiller. Chaque rendez-vous est précédé d'un échange téléphonique visant à préparer au mieux l'entretien. À noter que 61 % de ces échanges téléphoniques ont permis de répondre aux attentes des artistes-auteurs, évitant ainsi des déplacements. En moyenne, un rendez-vous peut être obtenu dans un délai de 5 jours.



## ↓ L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

En 2025, les conseillers de la Sécurité sociale des artistes auteurs ont traité un total de **25 334 appels** téléphoniques provenant de divers publics tels que les artistes-auteurs, les diffuseurs et les commerces d'art. La qualité de notre service s'est considérablement améliorée à la suite de la mise en place d'une nouvelle organisation, avec un taux de décroché atteignant un excellent **95 %**. De plus, le délai moyen d'attente pour joindre un conseiller **est de 31 secondes**, démontrant notre engagement à fournir une réponse rapide et une qualité de service.



## ↓ LE COURRIEL

Un peu plus de 7 751 emails ont été envoyés aux conseillers de la Sécurité sociale des artistes auteurs et 93 % des artistes-auteurs ont reçu une réponse en moins de 2 jours ouvrés.



# ZOOM

FAQ DYNAMIQUE

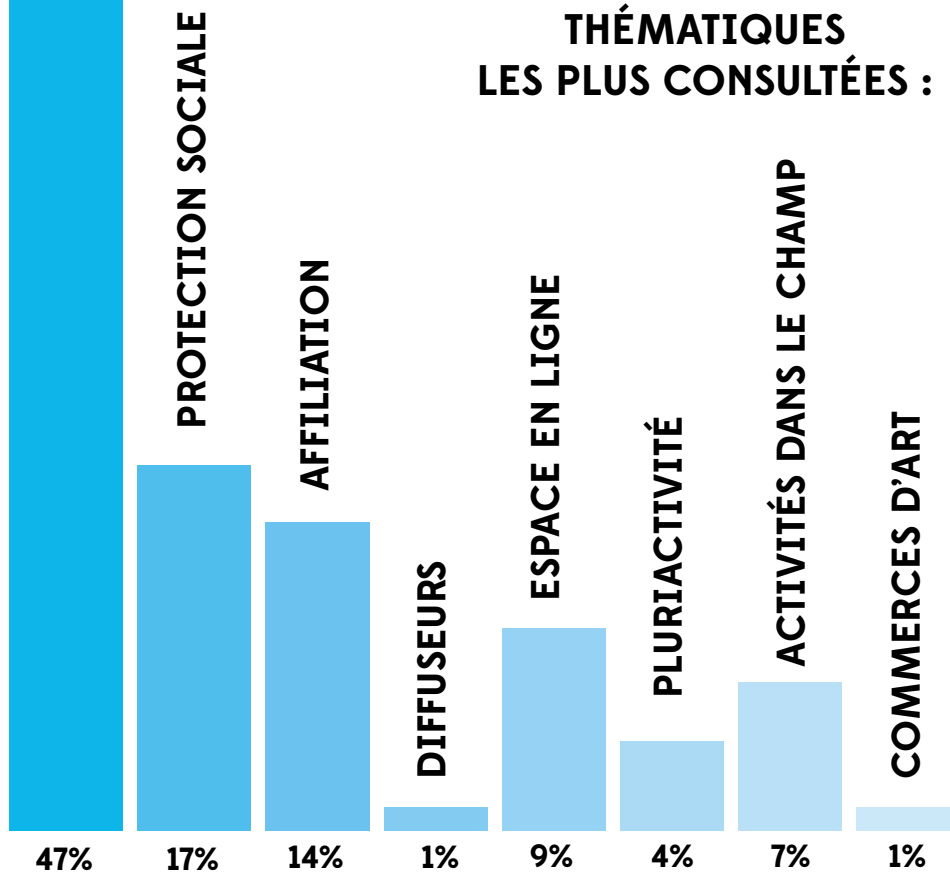


RECOURVEMENT

# 259 886

CONSULTATIONS  
DE LA FAQ DYNAMIQUE

THÉMATIQUES  
LES PLUS CONSULTÉES :



# L'INFORMATION



## ↓ LE PORTAIL INTERNET

En 2025, le site [secu-artistes-auteurs.fr](https://secu-artistes-auteurs.fr) a connu une fréquentation soutenue, avec plus de **520 000 visites** et plus de **1 000 000 pages vues** sur l'année.

Ce chiffre témoigne de l'intérêt et des besoins constants des artistes-auteurs en matière d'information et d'accompagnement sur leur protection sociale.

Le site a été conçu comme un outil pratique et pédagogique, permettant de répondre aux principales interrogations que peuvent rencontrer les artistes-auteurs à chaque étape de leur parcours professionnel. Que ce soit lors du démarrage de leur activité, dans le cadre du suivi de leur activité ou encore à l'occasion de situations personnelles particulières (congé maternité, maladie, départ à la retraite), le site met à disposition une information claire, actualisée et accessible.

En complément des ressources documentaires, un module interactif est disponible dès la page d'accueil. Il permet aux artistes-auteurs d'accéder rapidement aux services et démarches les plus fréquemment sollicités. Ils peuvent ainsi estimer le montant de leurs cotisations sociales, prendre contact avec un conseiller pour des questions plus spécifiques, ou encore être redirigés vers les services des autres branches de la sécurité sociale.

## CHIFFRES CLÉS

SECU-ARTISTES-AUTEURS.FR



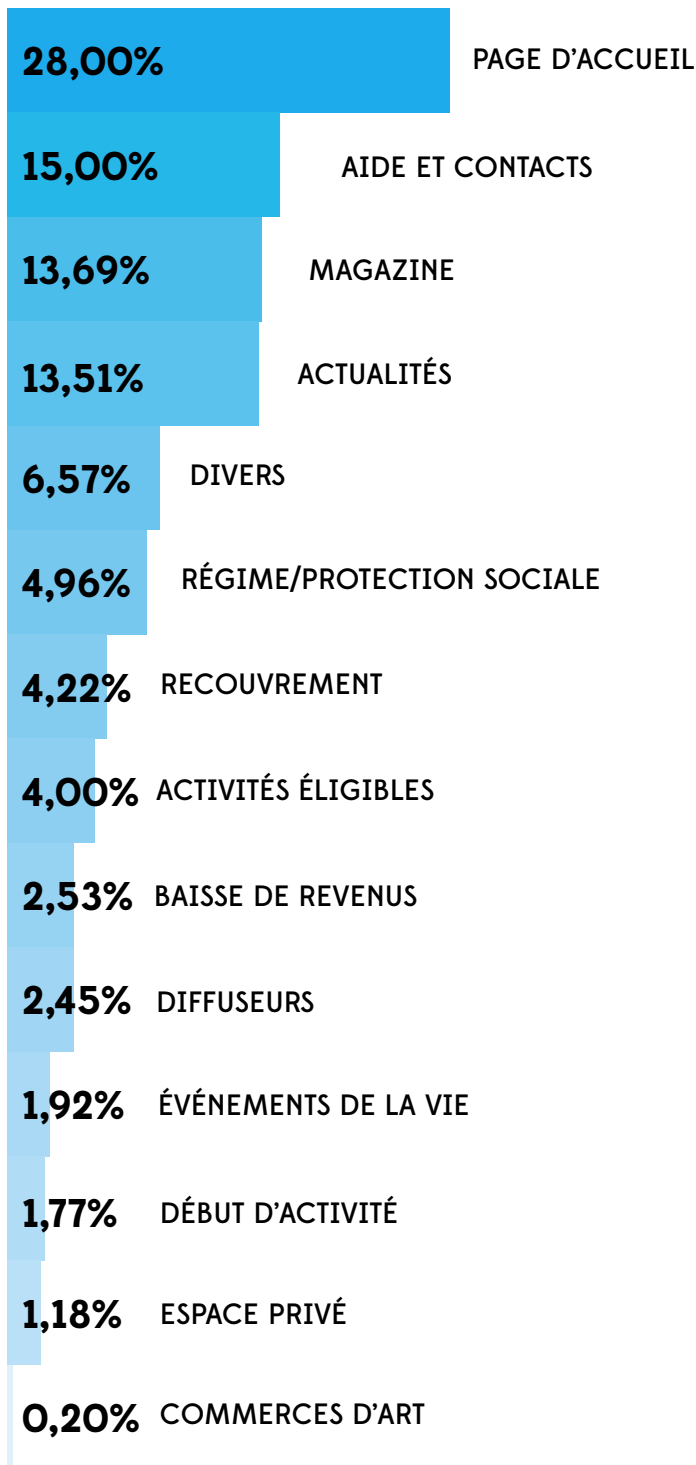
**525 445**

VISITEURS

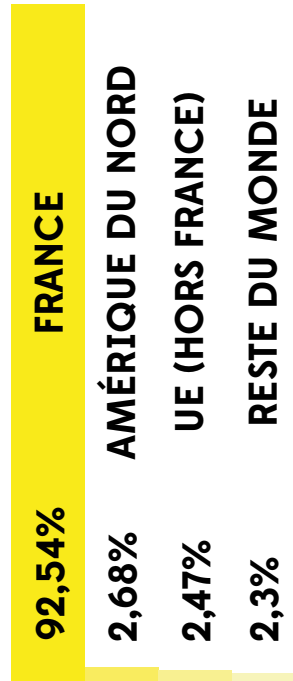
**1 099 053**

PAGES VUES

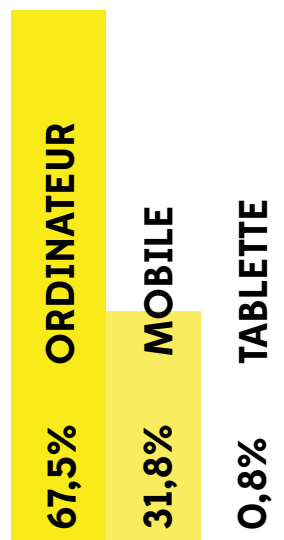




### Origine des visiteurs



### Modalités de navigation



CES CHIFFRES EN FORTE PROGRESSION CONFIRMENT LA PLACE PRÉPONDÉRANTE DU SITE DANS LA RECHERCHE D'INFORMATION DES ARTISTES-AUTEURS, DES DIFFUSEURS ET DES COMMERCE D'ART.



↓ **LETTRE D'INFORMATION**  
**« MA SÉCU & MOI »**

Cette newsletter trimestrielle, diffusée à plus de 400 000 artistes-auteurs, complète le dispositif d'information et d'accompagnement de la Sécurité sociale des artistes auteurs. Grâce à son contenu personnalisé, les artistes-auteurs ont accès à une information au plus près de leurs besoins.



**CHIFFRES  
CLÉS 2025**

**3**

NUMÉROS

**1 105 546**

NEWSLETTERS ENVOYÉES

**18**

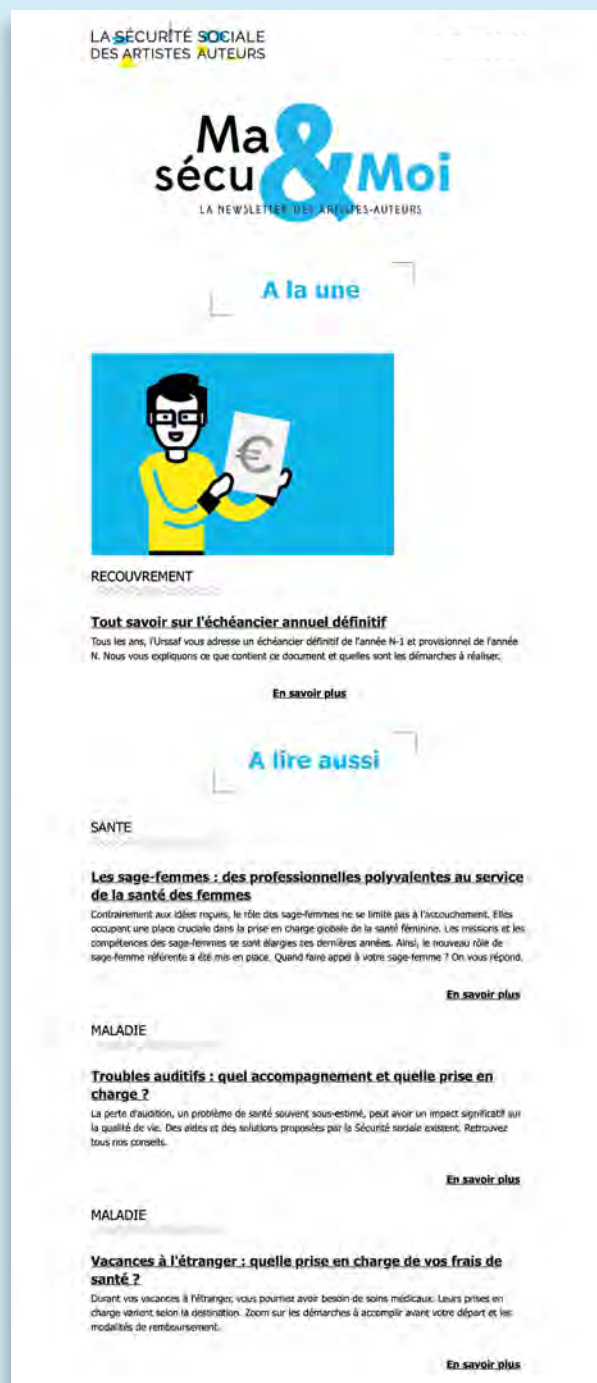
SUJETS D'ACTUALITÉ TRAITÉS

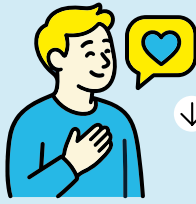
**89%**

DE TAUX DE SATISFACTION

**65%**

DE TAUX D'OUVERTURE





↓ **SATISFACTION DES ARTISTES-AUTEURS**

SATISFACTION GLOBALE :

**76%**

+ 3 POINTS VS 2024



IMAGE POSITIVE :

**75%**



NOTORIÉTÉ :

**70%**

+ 4 POINTS VS 2024

↓ **SATISFACTION PAR CANAL**



TÉLÉPHONE :

**80%**



RENDEZ-VOUS :

**75%**



EMAIL

**78%**



COURRIER :

**68%**

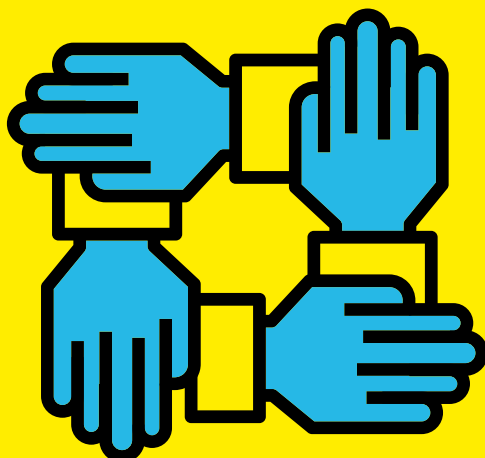


SITE INTERNET :

**86%**

Pour la quatrième année consécutive, le baromètre confirme la progression de la satisfaction des artistes-auteurs. Ces résultats témoignent de l'engagement continu de nos équipes au service des artistes-auteurs.

*Baromètre annuel de satisfaction réalisé en ligne du 10 mars au 1er avril 2025 auprès de 1 500 affiliés.*



# **SOUTENIR LES ARTISTES- AUTEURS FRAGILISÉS**

La Sécurité sociale des artistes auteurs poursuit son accompagnement des artistes-auteurs en difficulté économique par la gestion d'un fonds d'action sociale.

# L'AIDE À LA SURCOTISATION FORFAITAIRE

La commission d'action sociale (CAS) contribue à la prise en charge d'une partie des cotisations sociales des artistes-auteurs ayant demandé à surcotiser forfaitairement pour s'ouvrir l'ensemble des droits sociaux. Cette aide est attribuée sur des critères socioéconomiques (revenus et composition du foyer). En 2025, **662 aides attribuées** (592 artistes-auteurs) pour un montant de **276 401 euros**, soit un montant moyen de 418 euros par bénéficiaire.



## INFORMATION CIBLÉE AUX ARTISTES-AUTEURS AYANT DE FAIBLES REVENUS

En 2025, la Sécurité sociale des artistes auteurs a contacté 147 632 artistes-auteurs dont les revenus déclarés étaient inférieurs à 600 fois le montant du Smic horaire. L'objectif était de présenter les différentes aides et prestations de la sécurité sociale disponibles en cas de faibles revenus. Parmi ces artistes-auteurs, 7 827 avaient demandé à cotiser de manière forfaitaire pour avoir une protection sociale plus protectrice. Ils se sont vus proposer une aide de la Sécurité sociale des artistes auteurs afin de les soutenir dans le paiement de cette surcotisation forfaitaire.

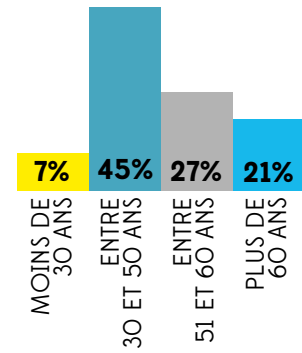
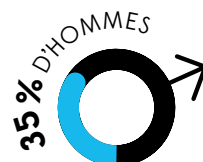
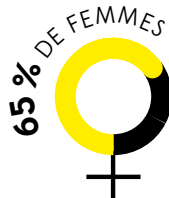


## CHIFFRES CLÉS

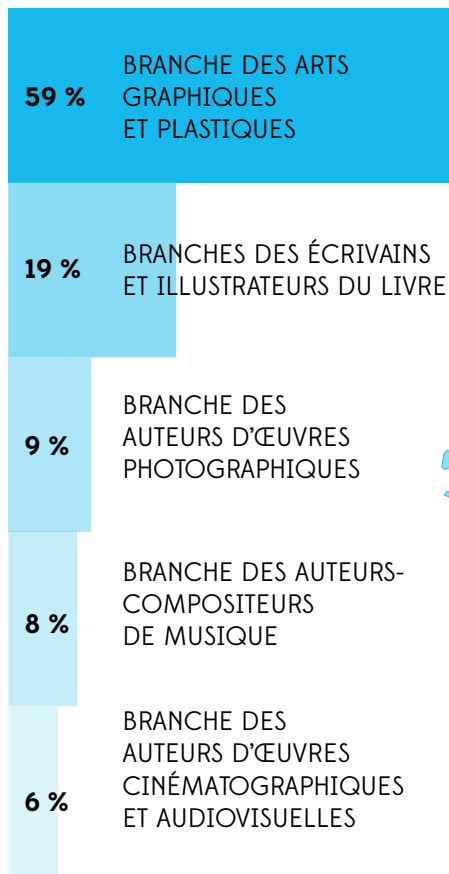
### LES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE À LA SURCOTISATION FORFAITAIRE

#### PROFIL

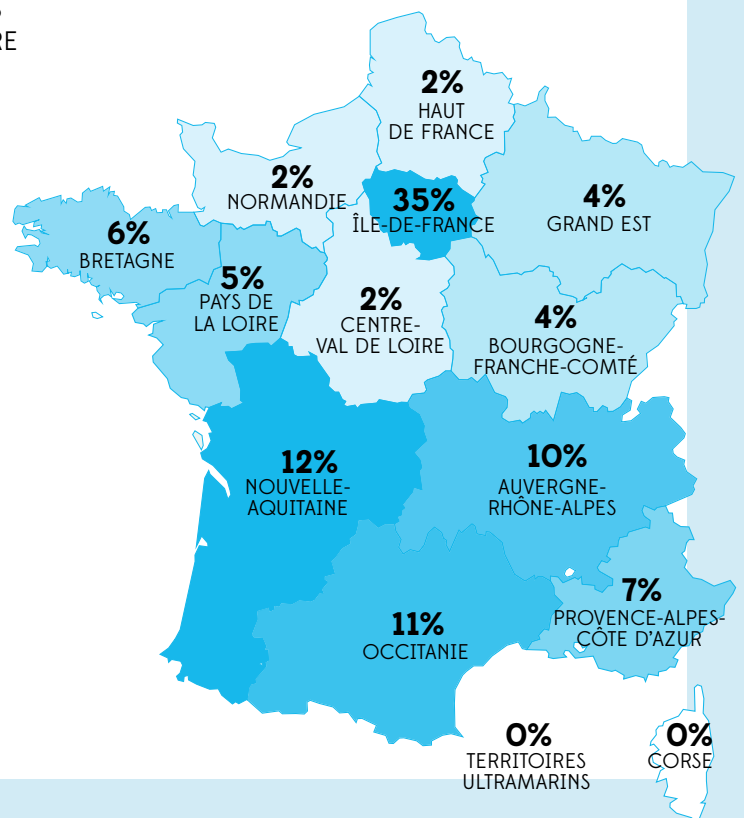
Âge moyen :  
48,5 ans



#### BRANCHE D'ACTIVITÉ



#### LOCALISATION



# L'AIDE EXCEPTIONNELLE À LA RÉGULARISATION DES COTISATIONS VIEILLESSE ARRIÉRÉES

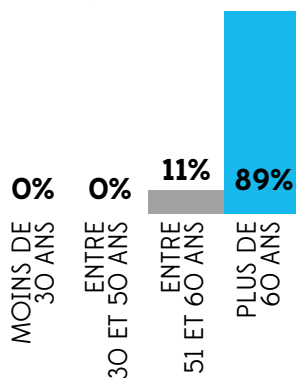
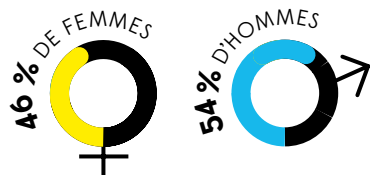
Le dispositif de régularisation des cotisations vieillesse arriérées permet aux artistes-auteurs de cotiser rétroactivement pour compléter leurs droits à la retraite lorsque leurs cotisations vieillesse n'ont pas été appelées par le passé.

La commission d'action sociale (CAS) contribue à la prise en charge d'une partie des cotisations sociales des artistes-auteurs. Cette aide est attribuée sur des critères socioéconomiques (revenus et composition du foyer).

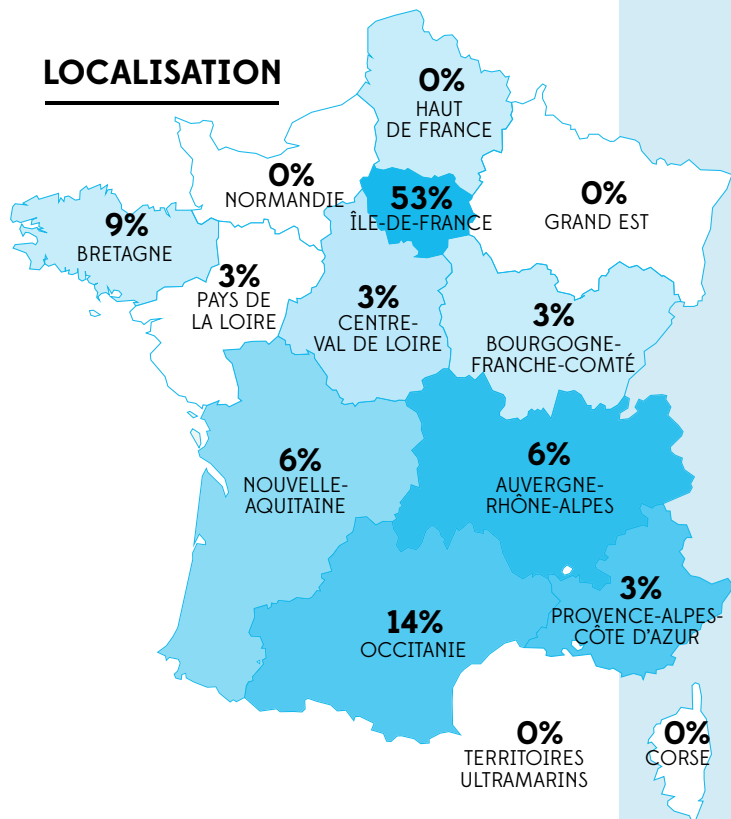
En 2025, **35 artistes-auteurs** pour un montant de **103 312 euros**, soit un montant moyen de **2 950 euros** par bénéficiaire.

## PROFIL

Âge moyen : 65,8 ans



## LOCALISATION





# GOUVERNANCE

Différentes instances assurent la direction et le pilotage de l'organisme.

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de la Sécurité sociale des artistes auteurs comprend les membres fondateurs et actifs de l'association ainsi que les membres du conseil d'administration. Elle délibère sur l'approbation des comptes de la Sécurité sociale des artistes auteurs et détient seule la compétence, notamment, pour accepter de nouveaux membres et modifier les statuts.

## ↓ COMPOSITION

### Présidente

Bessora, présidente d'honneur du Syndicat national des auteurs et compositeurs (Snac)

### Membres fondateurs et actifs de l'association :

- la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) ;
- la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) ;
- la Société des gens de lettres (SGDL) ;
- le Syndicat national de l'édition (SNE) ;
- l'Union des producteurs de cinéma (UPC) ;
- Radio France ;
- le Syndicat national des auteurs et des compositeurs (Snac) ;
- l'Union des photographes professionnels (UPP).

### Membres du conseil d'administration ayant voix délibérative.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : INSTANCE REPRÉSENTATIVE DES ARTISTES-AUTEURS ET DES DIFFUSEURS D'ŒUVRES.

Le conseil d'administration de la Sécurité sociale des artistes auteurs comprend **27 membres appelés à siéger pour 6 ans.**

Le conseil d'administration a plusieurs missions :

- il délibère de toutes les opérations nécessaires à l'administration de la Sécurité sociale des artistes auteurs et à la réalisation de ses objectifs.
- il vote le budget de la Sécurité sociale des artistes auteurs et approuve les comptes annuels de l'organisme.

## ↓ BUREAU

Un bureau a été élu pour 3 ans parmi les membres du conseil d'administration. Il est composé de :

- président : Matthieu Baudeau, président de l'Union des photographes professionnels (UPP) ;
- vice-présidente : Anne-Louise Trividic, administratrice des Scénaristes du cinéma associés (SCA) ;
- vice-président: Laurent Juillet, président de l'Union nationale des auteurs et compositeurs (Unac) ;
- secrétaire : Christophe Hardy, président de la Société des gens de lettres (SGDL).

## ↓ **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **Organisations professionnelles et syndicales représentant les artistes-auteurs :**

- l'Association des traducteurs/adaptateurs de l'audiovisuel ;
- l'Association des traducteurs littéraires de France ;
- l'Alliance France design ;
- la Confédération générale du travail-spectacle (CGT-spectacle) ;
- le Comité pluridisciplinaire des artistes-auteurs et des artistes-autrices ;
- les Écrivains associés au théâtre ;
- la Fédération conseil culture communication-Confédération française démocratique du travail (Fédération conseil culture communication-CFDT) ;
- la Guilde des auteurs-réalisateurs de reportages et de documentaires ;
- la Guilde des scénaristes ;
- la Ligue des auteurs professionnels ;
- les Scénaristes de cinéma associés ;
- la Société des gens de lettres ;
- la Société des réalisateurs de films ;
- le Syndicat national des auteurs compositeurs ;
- l'Union des photographes professionnels ;
- l'Union nationale des auteurs compositeurs.

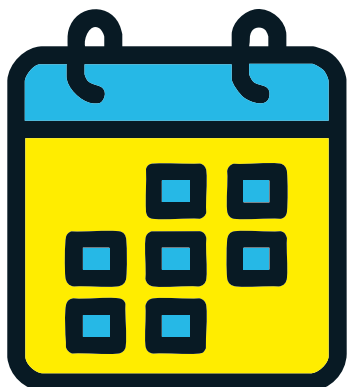
### **Représentants de diffuseurs :**

- la Chambre syndicale de l'édition musicale ;
- la Fédération des professionnels de l'art contemporain ;
- le Syndicat national de l'édition ;
- l'Union des producteurs de cinéma ;
- l'Union syndicale de la production audiovisuelle.

**Un représentant de l'Urssaf Caisse nationale ;**

**Un représentant de la Caisse nationale d'assurance maladie ;**

**Deux personnalités qualifiées : Angela Alves et Jacques Fansten.**



**4 SÉANCES**  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EN 2025.

**31 MARS,  
24 JUIN,  
16 SEPTEMBRE,  
ET 9 DÉCEMBRE 2025.**

# LA COMMISSION D'ACTION SOCIALE

## ↓ COMPOSITION

La commission d'action sociale est une émanation du conseil d'administration. Elle est présidée par Jérôme Sesquin, membre de la GARRD (Gilde des auteurs réalisateurs de reportages et de documentaires) jusqu'en décembre 2025. A compter du 16 décembre 2025, il est remplacé par Pierre Garçon (CGT-SPECTACLES).

Cette commission gère le fonds d'action sociale qui vient en aide aux artistes-auteurs en situation de fragilité économique.

## CHIFFRE CLÉ



**15**  
COMMISSIONS  
D'ACTION SOCIALE  
EN 2025.

LA SÉCURITÉ SOCIALE  
DES ARTISTES AUTEURS

LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS  
60 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE  
75010 PARIS  
[WWW.SECU-ARTISTES-AUTEURS.FR](http://WWW.SECU-ARTISTES-AUTEURS.FR)